

Le 17 janvier 2019

**AVIS PUBLIC D'ADOPTION**

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, Laurent Lampron, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-Laurent, à l'effet que lors de la séance extraordinaire de la MRC du Haut-Saint-Laurent tenue le 18 décembre 2018, **le règlement 308-2018, relatif aux quotes-parts et tarifs des différents services de la MRC du Haut-Saint-Laurent, pour l'année 2019**, a été adopté.

DONNÉ À HUNTINGDON, ce 17 janvier 2019



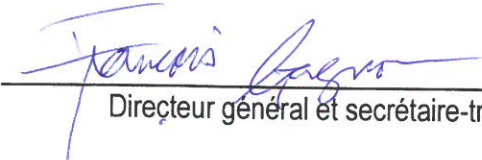
Laurent Lampron  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), directeur(trice) général(e) et secrétaire-trésorier(ère) de la municipalité de Franklin certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis susdit en affichant copies aux endroits désignés par le Conseil, entre 9h et 17h les 1<sup>er</sup> et 5<sup>e</sup> jour de février 2019.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 1<sup>er</sup> jour de février 2019.



Francis Gagnon  
Directeur général et secrétaire-trésorier